



Votre Maire,  
Michel MANSOUX

FEVRIER 2022

Toute l'actualité sur [www.luzarches.net](http://www.luzarches.net)

### ÉLECTIONS 2022 - INSCRIPTIONS LISTES ÉLECTORALES

Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne) ou jusqu'au 4 mars (par formulaire à imprimer et à rendre en mairie ou au consulat) **Les jeunes qui auront 18 ans pendant cette période devront effectuer une inscription volontaire** sur les listes électorales s'ils souhaitent voter.

Prenez également soin de **vérifier votre situation électorale sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)** : Particulier - Services en ligne - Vérifiez votre situation électorale et votre bureau de vote.

**Attention** : si vous avez changé d'adresse et que vous habitez toujours à Luzarches, il est important d'effectuer le changement auprès du service élections afin de recevoir votre nouvelle carte électorale.

**Rappel des élections 2022 :**

Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022



### INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2022 - 2023

**Pour les enfants nés en 2019 et les nouveaux arrivants :**

Les agents du service scolaire vous reçoivent en mairie sur rendez-vous du lundi au vendredi pour effectuer l'inscription administrative de votre enfant à l'école (maternelle ou élémentaire).

**Vous pouvez récupérer ce dossier :**

- En mairie
- En ligne : [Luzarches.net](http://Luzarches.net) → Inscriptions scolaires 2022-2023
- Par mail : [service.scolaire@luzarches.net](mailto:service.scolaire@luzarches.net)

**Cette étape est impérative avant le rendez-vous avec les directrices des écoles.**

**Pour les parents ayant des enfants inscrits cette année dans un des services municipaux (restauration, périscolaire...) :**

Seul un document recto-verso avec les nouvelles informations sera distribué mi-mai dans les cahiers de classe pour l'année prochaine.

#### Permanences du bus itinérant du CIAS :

Vendredis 11 et 25 février  
2022 de 9h à 16h30

Place de la Mairie

**ERRATUM**

#### Date limite d'inscription sur les listes électorales :

2 mars 2022 (en ligne)  
4 mars 2022

Contactez-nous :

Le Maire, Michel MANSOUX :  
[michel.mansoux@luzarches.net](mailto:michel.mansoux@luzarches.net)

Services à la population : 01 30 29 54 54  
[mairiedeluzarches@luzarches.net](mailto:mairiedeluzarches@luzarches.net)

Service urbanisme :  
[urbanisme@luzarches.net](mailto:urbanisme@luzarches.net)

Police Municipale : 06 89 13 61 68

Conseil des sages :  
[conseildessages@luzarches.net](mailto:conseildessages@luzarches.net)

Secrétariat technique :  
[secretariat.technique@luzarches.net](mailto:secretariat.technique@luzarches.net)



## EAU POTABLE : LA SAUR REMPLACE LA SUEZ

La fourniture et la distribution de l'eau potable est assurée par le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captant d'Asnières sur Oise (SIECCAO).

La fourniture de l'eau a fait l'objet d'un marché public remporté en 2020 par VEOLIA ; ce contrat prendra fin le 31 décembre 2030.

La distribution de l'eau fait pour la première fois l'objet d'un contrat unique pour toutes les communes du SIECCAO à partir du 1er janvier 2022. 2 sociétés ont soumissionné à ce marché public: VEOLIA et la SAUR (SUEZ n'a pas soumissionné).

La SAUR a été retenue. Le coût des prestations est globalement inchangé par rapport à SUEZ. Donc il ne faut pas s'attendre à une augmentation du prix de l'eau qui, par ailleurs, est plus que raisonnable par rapport à d'autres régions de France.

Ce nouveau contrat présente d'énormes avantages par rapport à l'ancien contrat SUEZ, notamment en matière de relevé des compteurs à distance (qui vont être généralisés) ainsi qu'en matière de recherche des fuites et de la réduction de leur fréquence.

Ce contrat prévoit le financement de l'entretien et renouvellement régulier des canalisations.

Depuis le 03 Janvier 2022, la Société SAUR s'est installée au village Morantin à Chaumontel (chemin de Coye). SAUR assure une permanence les mardis et vendredis de 9h à 12h 30 et les jeudi de 14h à 18h.

Service clients: 03 60 56 40 01

Urgences: 03 60 56 40 09

## INSTALLATION DE NOUVEAUX CONTAINERS DE COLLECTE DU VERRE

Pour maximiser et faciliter la collecte du verre, 5 nouveaux points de collecte seront implantés à Luzarches :

- Allée du Pays de France
- Allée des Cerisiers
- Allée de la Grenouillère
- À l'entrée/sortie du hameaux de Thimécourt
- Rue du Vieux Chemin de Paris



Ces nouveaux containers permettront le tri et la collecte du verre dans des zones de Luzarches auparavant non équipées.

## ❄️ PERIODE HIVERNALE ❄️

Pendant la période hivernale, les services techniques seront sur le pont afin de sécuriser les déplacements et assurer une praticabilité optimale des voiries communales et intercommunales de la ville.

Lors de forts épisodes neigeux ou de verglas, la concentration des interventions de salage et les priorités seront données aux axes principaux, les proximités directes des abords d'écoles et les trottoirs les plus accidentogènes.

Le salage reste la technique la plus répandue pour éliminer la neige et le verglas ou prévenir l'apparition de ce dernier!

Saler la route permet de rendre liquide l'eau douce gelée (verglas ou neige) qui s'y trouve, le sel abaissant la température de congélation. Mais le salage a aussi ses limites : en effet, pour bien agir, le sel doit se répandre sur toute la chaussée et se brasser avec le verglas ou la neige. L'action du trafic automobile est donc essentielle pour disperser et brasser le sel. Lorsque le trafic est faible, l'efficacité du sel diminue fortement. Une période hivernale rude est l'affaire de tous !

**Chacun d'entre nous a la responsabilité de pouvoir participer à l'entretien (déneigement, salage) sur les accès et trottoirs situés au droit et à proximité directe de sa propriété et/ou de son logement.**